

**PLAN D'ACTION POUR LA SAUVEGARDE
DE
*ASTER LINOSYRIS SSP. ARMORICANUS***

I- DESCRIPTIF DE LA SITUATION ACTUELLE

1- Description

L'aster d'Armorique est une composée vivace émettant des tiges dressées d'une dizaine de centimètres de hauteur, grêles et portant de très nombreuses feuilles linéaires. Les fleurs jaune d'or s'épanouissant en été sont réunies en inflorescences denses et terminales composées de 1 à 5 petits capitules (1 à 2 cm. de diamètre).



2- Répartition / Régime de protection

Cette espèce n'est connue au monde qu'en Bretagne où son aire de répartition est très réduite et centrée sur le littoral sud-morbihannais.

En 2002, *Aster linosyris ssp. armoricanus* a été noté dans les stations suivantes :

- Belle Ile :

- Environs des coteaux de Donnant (Sauzon / Bangor) : sud des villages d'Anter et de Kerhuel ; nord-est et est de l'anse de Vazen ; nord-ouest du village de Donnant. Cette zone est sans conteste celle où l'aster d'Armorique est le plus abondant puisque dans tout ce secteur, ce sont plusieurs milliers de pieds qui ont été recensés en 2002.
- Sud du Port de Deuborh (Sauzon) : (plusieurs dizaines de pieds notés en juin 2002).

- Presqu'île de Rhuys :

- Littoral situé entre la pointe du Grand Mont et Men-Maria, en St-Gildas-de-Rhuys ; cette station de plusieurs dizaines de m² est composée de plus de 1000 pieds d'Aster.

Nota Bene : la station de la pointe du Petit Mont (Arzon) signalée en 1993 par Claude Figureau, n'a pas été revue en 2002.

3- Statut de protection

L'aster d'Armorique est protégé en Bretagne (arrêté du 23 juillet 1987).

Toutes ses populations sont incluses dans le périmètre de zones Natura 2000.

4- Ecologie

A Belle-Ile, l'aster d'Armorique est inféodé à des coteaux pentus le plus souvent exposés au sud – sud ouest et colonisés par des pelouses assez hautes mais encore ouvertes à *Brachypodium pinnatum* et *Geranium sanguineum*. En plus de ces 2 espèces, qui marquent fortement la physionomie du milieu de vie de l'aster, on rencontre régulièrement la garance voyageuse (*Rubia peregrina*), le fenouil (*Foeniculum vulgare*) la flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), la fétuque rouge (*Festuca gr. rubra*), la rose pimprenelle (*Rosa pimpinellifolia*).

Ces pelouses hautes plus ou moins thermophiles associant le brachypode penné et le géranium sanguin sont assez rares sur le littoral de Belle-Ile. De fait, les possibilités de rencontrer l'aster sont également rares.

En Presqu'île de Rhuys, l'aster se trouve dans une station présentant de nombreux points communs avec les stations de Belle-Ile : il est présent sur des pelouses thermophiles assez hautes et ouvertes dominées par de grandes graminées au contact de fourrés (fourrés à prunelliers, ou ronciers). L'horizon supérieur du sol est ici, comme à Belle-Ile, constitué par des sables fortement enrichis en matériel organique. Dans la station de St-Gildas-de-Rhuys, on retrouve la plupart des espèces notées à Belle-Ile : *Rosa pimpinellifolia*, *Rubia peregrina*, *Euphorbia portlandica*, *Avena barbata*, *Brachypodium pinnatum*, etc...

En revanche, si la structure des pelouses abritant l'aster est identique à Belle-Ile et à St-Gildas-de-Rhuys, les espèces dominantes sont différentes puisque sur le continent, elles sont dominées par *Trisetum flavescens* (qui remplace ici *Brachypodium pinnatum*) et *Cytisus scoparius ssp. maritimus* (qui remplace le géranium sanguin de Belle-Ile).

5– Menaces

Bien que très rare à l'échelle régionale, *Aster linosyris ssp. armoricanus* ne semble globalement pas menacé dans ses stations. Il y forme encore des tapis assez denses, de plusieurs milliers de pieds, à l'exception de la station de Port Deuborh en Sauzon. Dans cette localité, on a pu remarquer en 2002, que les individus d'Aster se font plus rares, en liaison avec la fermeture progressive de la pelouse à géranium et brachypode. Cette pelouse semble évoluer naturellement vers une ptéridaie, ponctuée d'îlots de ronces et de prunelliers.

A Saint-Gildas-de-Rhuys, la pelouse à *Trisetum flavescens* et à *Cytisus scoparius ssp. maritimus* montre aussi par endroits des faciès beaucoup plus embroussaillés (prunelliers et ronces) mais qui sont limités aux endroits où le sol est plus profond d'une part et plus éloignés du sentier côtier d'autre part.

Il faut noter en effet que les plus belles stations d'aster se situent toujours à proximité immédiate des sentiers, la fréquentation constituant ici un facteur de maintien de milieux semi-ouverts.

Cependant, lorsque cette fréquentation devient trop importante (comme au grand Mont par exemple) il s'en suit une érosion sensible du substrat défavorable à l'aster.

Notons enfin que certaines pelouses des coteaux de Donnant sont pâturées de manière très extensive par des bovins. Cette pratique semble pour l'instant compatible avec le maintien de l'aster qui reste ainsi à l'abri de la concurrence végétale (extension de la ptéridaie notamment).

II – PLAN D'ACTION

La plupart des stations d'aster d'Armorique se portent aujourd'hui assez bien. Un suivi s'imposera néanmoins dans toutes les zones abritant l'espèce, afin d'évaluer les tendances dynamiques de la végétation et d'anticiper le cas échéant un embroussalement trop important des pelouses à Aster.

Pour l'heure, 2 stations méritent une action immédiate autre qu'une simple veille :

- la station de Port Deuborh en Sauzon : l'aster y est probablement condamné à moyen terme par extension de la ptéridaie et des ronciers. Ce coteau devait probablement autrefois être exploité, malgré son caractère très pentu, soit par fauche, soit par pâturage. La restauration d'une pratique de pâturage très extensif, par des bovins par exemple, devrait être envisagée.
- la station du Petit Mont en Arzon : cette station n'a pas été retrouvée en 2002, mais des recherches plus poussées s'imposent : l'espèce existe encore peut être dans quelques clairières des fourrés à prunelliers (très nombreux) ou dans quelques pelouses à *Trisetum* non dégradées par la fréquentation. Dans le cas où l'espèce serait retrouvée, une action visant à limiter la fréquentation des piétons et des chiens sur les pelouses serait à mettre en place.

***En résumé, nous proposons, pour assurer la sauvegarde
d' Aster linosyris ssp. armoricanus :***

Mesures de surveillance et de sauvegarde des populations existantes :

- ① Suivi de la dynamique de la végétation dans l'ensemble des stations.
- ② Recherches de partenariat en vue de restaurer les pratiques agricoles extensives dans la station de Port Deubort en Sauzon
- ③ Prélèvement de matériel vivant en vue de constituer des stocks de sûreté en culture.
- ④ Recherche active de l'aster au Petit Mont en Arzon et, le cas échéant mise en place de mesures de conservation (axées sur la gestion de la fréquentation et de l'embroussaillage).
- ⑤ Prise en compte des stations de Belle-Ile et de Saint-Gildas-de-Rhuys dans les documents d'objectif des sites Natura 2000.

Mesures d'information :

- ① Information des propriétaires & des gestionnaires des sites (Conservatoire du littoral, communes...)

Partenariats : Commune de Bangor, Sauzon, St Gildas de Rhuys, Arzon, Conservatoire du littoral, Communauté de communes de Belle-Ile.